

PRIX PETER MENDELL 2021

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Édition spéciale – 16^e édition

1. **Candidat.e.s visé.e.s** : tou.te.s étudiant.e.s inscrit.e.s dans un programme à temps plein d'interprétation de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle universitaire au Québec ou de 3^e, 4^e ou 5^e cycle dans un Conservatoire de musique du Québec en violon ou en violoncelle.
2. **Âge** : 25 ans ou moins au 15 mai 2021
3. **Modalité d'inscription** : l'inscription officielle au Prix Peter Mendell se fait au moyen d'un formulaire autorisé en ligne.

L'artiste devra déposer un dossier complet via le formulaire en ligne comprenant les éléments suivants :

- Renseignements personnels
- Preuve d'âge (permis de conduire, carte d'assurance maladie, passeport, etc.)
- Preuve du statut d'étudiant.e (violon ou violoncelle) à temps plein dans le cadre d'un programme d'interprétation en musique classique dans une université ou Conservatoire du Québec
- Explication des objectifs visés du musicien pour son développement de carrière (max. 350 mots)
- Curriculum Vitae
- Photo
- Liste détaillée du répertoire présenté incluant le minutage de chaque pièce
- Enregistrement vidéo (lien YouTube)

Le répertoire présenté pour la sélection devra comporter les éléments suivants :

- 1) Le premier (1^{er}) mouvement d'une sonate ou d'un concerto
- 2) Un seul mouvement (au choix) d'une œuvre SOLO de J. S. Bach
- 3) Une pièce de virtuosité - *Précision : pièce d'un niveau exigeant, incluant plusieurs éléments de difficulté pour l'instrumentiste, qui démontre ainsi les habiletés techniques du musicien (exemple : un Caprice de Paganini ou Wieniawski, le Tambourin chinois de Kreisler, la Fantaisie de Carmen de Sarasate, etc.).*

Toutes les vidéos doivent être de haute qualité avec une excellente prise de son, filmées avec une seule caméra fixe (sans zoom ni mouvement de caméra) et avoir été produites après le 1^{er} septembre 2020. Les vidéos ne doivent pas être montées, améliorées ou modifiées de quelque façon que ce soit. L'œuvre ou le mouvement doit être interprété.e dans son entièreté, jouer seul.e ou accompagné.e d'un pianiste.

La durée des 3 sélections doit être de minimum 20 minutes et de maximum 30 minutes.

- Lettre de recommandation provenant du professeur.e d'instrument de l'étudiant.e

4. **Bourses :** Trois (3) candidat.e.s par instrument (violon et violoncelle) seront invité.e.s à se produire lors d'une finale devant public. Le prix Peter Mendell et sa bourse de 10 000 \$ (5 000 \$ par instrument) seront alors remis au lauréat et les quatre finalistes recevront chacun.e une bourse de 500 \$ offerte par les JM Canada.

5. **Évaluation :**

- Un comité de présélection comprenant trois (3) membres procédera à l'évaluation des dossiers soumis afin d'éliminer les dossiers ne répondant pas aux modalités d'inscription.
- Le comité analysera les dossiers acceptés et choisira, sur une écoute attentive et basée sur l'excellence artistique, les trois (3) meilleurs candidat.e.s. par instrument (violon et violoncelle)
- Les trois (3) finalistes par instrument (violon et violoncelle) seront invité.e.s à se produire au sein de la Salle Joseph-Rouleau, située à la maison André-Bourbeau des JM Canada. Ils devront présenter le même répertoire que celui envoyé dans le cadre de l'inscription.

À noter que pour l'édition 2021, nous prévoyons une version numérique, mais si possible, le déroulement du prix se fera en présentiel devant public.

Tou.te.s les candidat.e.s doivent être disponibles durant la fin de semaine du 17 au 19 septembre 2021. Un horaire vous sera soumis si votre candidature est retenue.

Pour plus d'informations, veuillez contacter la Fondation JM Canada :

fondation@jmcanada.ca

438 340-6661